

**Nomination de Jean-Yves Jégourel au poste de  
Responsable de la Direction Technique  
(*Professional Practice Director*) sur la zone EMEIA d'Ernst & Young**

**Cette fonction a pris effet au 1er juillet 2010 et a pour périmètre l'ensemble de la zone \*EMEIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique), soit 87 pays.**

**La direction technique, dont les collaborateurs sont répartis sur l'ensemble de la zone, a pour vocation d'être le référent pour l'ensemble des commissaires aux comptes et auditeurs du cabinet sur les questions techniques. Dans un environnement réglementaire très évolutif, il a notamment la charge des questions relatives aux normes d'audit, aux normes comptables IFRS, aux opérations de marché ainsi que des relations avec les régulateurs.**

Jean-Yves Jégourel, 49 ans, est diplômé de l'ESC Brest (1983) et titulaire du DEC (diplôme d'expert comptable, 1993). Depuis 26 ans, dont 15 en tant qu'associé (cooptation en 1995), il exerce la profession de commissaire aux comptes de grands groupes cotés. Il possède également une large expérience des opérations financières (introduction en bourse, 144A...), des opérations de fusions-acquisitions et des transactions transfrontalières. Il dispose d'une expertise sectorielle particulièrement reconnue dans les télécoms et l'industrie de haute-technologie. Entré chez Ernst & Young France en 1984 en tant qu'auditeur, il a également un parcours international : un an aux Etats-Unis (1989) et deux ans à Londres en 2001 et 2002. Jean-Yves est aussi à l'origine d'un groupe sectoriel télécom paneuropéen. Ce groupe réunit les principaux opérateurs de télécommunications autour des problématiques réglementaires et IFRS. De 2003 à 2008, il prend en charge la Direction Technique de la France et de l'Europe continentale.

Depuis 2008, il siègeait au Comité Exécutif France et Luxembourg au titre d'associé en charge des activités d'audit et de conseil.

*« Cette nomination est pour Jean-Yves Jégourel une prise de responsabilité particulièrement importante, pour ses clients et pour le cabinet, au regard de l'évolution des normes comptables internationales. Cela montre aussi que l'expertise des associés français, sur les questions essentielles de notre profession, est reconnue par notre réseau »,* indique Jean-Pierre Letartre, Président d'Ernst & Young en France et au Luxembourg.